# FIGHE PROJET



## Guide pour la commercialisation en Circuits Courts



Le Groupe d'Action Local Seine-Aval soutient les dynamiques de développement des circuits courts sur le territoire. Afin d'accompagner la diversification de l'offre en circuit court par des éléments objectifs et opperationnels, le GAL a rédigé un guide pour la commercialisation en circuits courts à destination des porteurs de projet.

## **CONTEXTE**

Le territoire du Groupe d'action locale (GAL) Seine-aval comprend une centaine d'exploitations agricoles. En Ile-de-France et en particulier sur le territoire du Nord des Yvelines on observe à la fois un mouvement de diversification de la production agricole et de développement de la commercialisation en circuits courts.

Cette dynamique est soutenue par le GAL, via le programme LEADER, dans le cadre de son ambition de développer une "offre alimentaire de proximité, de qualité et accessible par tous".

Le GAL a constaté le développement exponentiel de points de vente à la ferme. Or, les consommateurs n'ayant pas forcément les moyens de se rendre à la ferme, d'autres moyens de commercialisation pourraient leur permettre d'avoir accès à l'alimentation locale. Les agriculteurs pâtissent bien souvent d'un manque de vision du potentiel de consommation du territoire en circuit court.

Ainsi, afin de diversifier l'offre de points de vente de produits locaux, le GAL a souhaité développer un guide à destination des porteurs de projets recensant les différents types de points de vente pour la commercialisation en circuits courts

## **OBJECTIFS**

Créer un outil d'aide à la décision afin de permettre le développement et la diversification des circuits courts sur le territoire.

## ETAPES DE MISE EN OEUVRE

- Constat et définition des besoins par le comité de programmation du GAL Seine-Aval
- Conception du guide par la Chambre d'agriculture
- Impression et distribution du guide : communes, agriculteurs, associations























Guide pour la commercialisation en circuits courts

## **DESCRIPTION DU PROJET**

Le guide a été rédigé de manière **opérationnelle** afin de pouvoir identifier rapidement les contraintes et particularités de chacun des modes de commercialisation telles que : le temps passé pour la commercialisation, les caractéristiques de la clientèle, des éléments de rentabilité économiques, les contraintes réglementaires (urbanisme, sanitaire...).

Il permet de conclure sur l'opportunité de développement sur le territoire pour chaque mode de commercialisation.

Dans ce guide 9 types de points de vente ont été ciblés :

- Point de vente collectif
- Point de vente sur le lieu de production Vente à un intermédiaire local
- Vente en cueillette
- Vente en distributeur automatique
- Vente en ligne
- Vente en panier
- Vente pour la restauration collective
- Vente sur les marchés forains ou de détail

## PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Le groupe d'action locale (GAL) **Seine Aval** est porté par l'association ADADSA - Association pour un développement agricole durable en Seine-Aval

Caractéristiques du territoire :

47 504 ha (dont 38% SAU) - 305 987 habitants - 100 exploitations agricoles

#### Axes de travail:

- Développer une offre alimentaire de proximité, de qualité, accessible à tous
- Favoriser les relations entre les milieux urbains et ruraux
- Développer des filières innovantes pour la transition écologique







VENTE EN LIGNE



# <u>RÉSULTATS ET RETOMBÉES</u>

Le guide est reçu avec un grand intérêt par les porteurs de projet, notamment agriculteurs et entreprises.

La consommation locale a augmenté pendant la crise du COVID-19 et de nombreux nouveaux projets de circuits-courts sont en cours de réflexion, et pourront ainsi bénéficier du guide.

## PARTENAIRES CLÉS

Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise, PNR du Vexin français, , Chambre d'agriculture de la région Ile-de-France, SAFER Ile-de-France

## **BUDGET ET FINANCEMENT**

Le coût total du projet est de 18 620 €.

Le projet a bénéficié du soutien financier du FEADER dans le cadre du programme LEADER à hauteur de 60% du coût total, et de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise à hauteur de 40%.

Pour plus d'informations

ADADSA Adèle MAISTRE adele.maistre@safer-idf.com

RESEAU RURAL D'ÎLE-DE-FRANCE Thomas LEFEBVRE thomas.lefebvre@ceresco.fr